

AVIS PUBLIC
Demande de dérogation mineure
aux règlements d'urbanisme de la Ville de New Richmond

Aux contribuables de la susdite municipalité, avis public est par le présent donné qu'il y aura une séance ordinaire du Conseil de la Ville de New Richmond, le **3 août 2015 à 20 h**. Au cours de cette réunion, le Conseil municipal entendra les personnes et organismes qui désirent faire valoir leurs commentaires sur la demande de dérogation mineure ici-bas :

147, boulevard Perron Est

Afin de rendre le projet de construction d'une remise conforme au Règlement de zonage 927-13, spécifiquement à l'article suivant :

Article 8.2.4

Autoriser la construction d'une remise dans la cour arrière à 3,35 mètres du bâtiment principal au lieu des 9,0 mètres prescrits.

Donné à New Richmond,
Ce 3^e jour de juillet 2015

Céline LeBlanc
Greffière